

## **Lettre de cadrage budgétaire 2013**

3 septembre 2012

### **Commission des finances du 17 septembre 2012 CA du 21 septembre 2012**

La procédure budgétaire commence avec l'élaboration d'une lettre de cadrage.

Celle-ci donne une prévision des ressources et des dépenses qui relèvent du budget centralisé de l'université Lille 1. Elle n'intègre pas les prévisions de ressources propres des composantes de l'université (UFR, Ecoles, instituts et laboratoires) et des services. Elle propose le cadrage nécessaire pour l'élaboration de leur budget par les composantes, les services centraux et communs.

Ces derniers élaboreront leur budget dans le cadre d'un dialogue de gestion qui permettra de traiter de l'ensemble des ressources affectées à la composante (dotation de fonctionnement, postes Enseignants-chercheurs, enseignants et BIATOS, locaux) en fonction des orientations stratégiques de l'établissement et des politiques menées dans ce cadre par ces composantes.

La procédure budgétaire est ainsi organisée autour de trois phases

- Lettre de cadrage, proposée au vote du CA du 21 septembre 2012
- Elaboration du budget des UFR, écoles et instituts, des laboratoires et des services dans le cadre du dialogue de gestion.
  - o Présentation des budgets des services centraux et communs au CA du 19 octobre 2012
  - o Présentation des avant projets de budgets et des contrats d'objectifs et de moyens des UFR, écoles et instituts et des laboratoires au CA du 16 novembre 2012
- Elaboration du budget définitif de Lille 1, des SACD (services à comptabilité distincte : SAIC et DUSVA) et des SIE (Services inter établissements : Réseau Eiffel, Unisciel et Cellule Logiciel), et vote en CA le 14 décembre 2012

Le budget 2013 est en mode RCE (responsabilités et compétences élargies), comme le budget 2012. Il intègre donc un volet masse salariale. La lettre de cadrage ne traite pour l'instant que globalement de cette masse et pas de sa répartition par type d'emplois.

## **I- Evaluation des ressources : masse salariale, dotation de fonctionnement, contrat quadriennal et ressources propres**

### **1- L'évaluation de la dotation de l'établissement**

Le tableau 1 décrit les différentes ressources.

1- Elles relèvent d'abord de la **masse salariale** :

1.1- La **masse salariale Etat** attribuée par le ministère à l'université (ex titre 2) correspond aux traitements des personnels sur emplois relevant antérieurement du budget Etat ; la masse salariale transférée est passée de 142 205 507 € à 144 719 065 € entre 2011 et 2012. Cette

augmentation correspond à la prise en charge par l'Etat de l'augmentation des taux de cotisation pour les pensions et au transfert progressif de la charge des allocations pour recherche d'emploi (au total, environ 2 483 000 €). Cette augmentation devrait être pour 2013 d'environ 4,2 millions d'€.

- Cette augmentation ne couvre pas le GVT (Glissement, Vieillesse, Technicité), de l'ordre de 1% de la masse salariale transférée.
- Une hypothèse raisonnable est d'intégrer en 2013, tant en dépenses qu'en recettes, une augmentation de l'ordre de 1%. Il est important de noter que le GVT représente entre 30 et 40 emplois et qu'une insuffisante prise en charge par l'Etat aurait des conséquences importantes pour l'emploi.

Un bonus indemnitaire de 461 086 € a été négocié lors du passage aux RCE

1.2- La masse salariale sur **dotation de fonctionnement** (ex **titre 3**) reprend les crédits attribués pour le paiement des allocations doctorales, des salaires des ATER et des moniteurs, des primes (PES et PCA), les crédits attribués en accompagnement du plan licence, les crédits couvrant une partie de la compensation TD/TP, la compensation des emplois manquants à l'université (de l'ordre de 70 emplois), les crédits liés à certaines actions spécifiques (décharges IUF par exemple). La dotation pour les allocations doctorales a diminué de 240 000 € en 2012, mais Lille 1 a maintenu le niveau de ses financements d'allocations. Chaque année des financements spécifiques (allocations de la région, bourses CIFRE par exemple) viennent compléter cette dotation.

## 2- Elles relèvent ensuite du **fonctionnement**

2.1- Il s'agit d'abord de **la dotation de fonctionnement** attribuée par l'Etat en s'appuyant sur un modèle de répartition, le modèle SYMPA, qui attribue les moyens de l'Etat (dotation de fonctionnement et emplois) en fonction du nombre d'étudiants et de leur champ disciplinaire, en fonction du nombre d'enseignants chercheurs publiants et de la notation des laboratoires par l'AERES. L'Etat n'utilise cependant ce modèle que de façon limitée. Ainsi pour le budget 2011, les moyens de l'Etat, ont été attribués aux universités de façon forfaitaire ; 1,5% d'augmentation pour les unes (dont Lille 1), 3% pour les autres et le modèle SYMPA d'allocation des moyens n'a pas été utilisé. L'Etat a imposé une mise en réserve obligatoire de 406 420 € (2% de la dotation de fonctionnement) qui n'a finalement pas été attribuée dans la dotation définitive.

Pour le budget 2012, les attributions de l'Etat n'ont pas été strictement celles prévues par le modèle Sympa. La réserve obligatoire est de 945 513 € (soit 4,78% de la dotation) et elle sera elle aussi très probablement retirée de la dotation définitive 2012.

Le contexte économique nous incite à la plus grande prudence dans l'élaboration du budget 2013. On retiendra comme hypothèse une baisse de **la dotation de 12% : 7% au titre de l'effort demandé à chaque administration par l'Etat, 5% au titre de la réserve obligatoire**. On estime la dotation 2013 à 17 394 993€. La notification de l'Etat sera faite tardivement (début 2013). Le budget sera revu à la hausse ou à la baisse en fonction de la dotation définitive. C'est une démarche de prudence et le budget proposé est donc un budget de rigueur, dans un contexte économique particulier. Il ne remet cependant nullement en cause le bon fonctionnement de notre université dans la réalisation des objectifs qu'elle s'est fixée. Aucune politique n'est remise en cause ou gelée.

2.2- Une dotation supplémentaire de 1 250 000 € a été négociée dans le cadre du **contrat quadriennal** pour accompagner de façon spécifique le projet d'établissement de Lille 1. Elle est attribuée pour toute la durée du contrat.

2.3- L'université perçoit directement une partie de sa dotation de fonctionnement par **les droits d'inscription**. Les effectifs ont été en légère augmentation depuis 2 ans. Il est

raisonnable de penser que le montant des droits d'inscription sera maintenu au niveau antérieur en 2013 (1 500 000 €).

2.4- **La politique sociale** est du ressort de l'établissement avec le passage aux RCE. On table sur le maintien de la dotation (378 145 €), qui de toute façon doit être abondée par des ressources de l'établissement.

2.5- Enfin l'Etat attribue une **dotation d'investissement pour les travaux de grosse maintenance et de sécurité**. Ils se sont élevés à 2 200 000 € en 2011, après une négociation qui a permis d'augmenter la dotation initiale (de 1 400 000 € à 2 200 000 €) compte tenu d'un patrimoine ancien. Pour le budget 2012, aucun crédit n'a été délégué, à l'exception de 200 000 €, fléchés sur des actions d'accessibilités aux personnes en situation de handicap. Pour 2013, en l'absence, pour l'instant de signal clair, on retient l'hypothèse qu'il n'y aura pas de crédits, ce qui est dramatique au regard des besoins.

**Tableau 1- Dotation de l'Etat (\*)**

	2011	Prévision 2012	Prévision 2013
<b>1-masse salariale transférée (titre 2)</b>	<b>142 666 593</b>	<b>145 180 151</b>	<b>150 900 000</b>
dont bonus indemnitaire	461 086	461 086	461 086
<b>2-ex titre 3</b>	<b>19 729 338</b>	<b>19 305 735</b>	<b>19 305 735</b>
• Masse salariale (doctorants, ATER,PES, compensation TP/TD...)	8 495 677	8 255 849	8 255 849
• Autre (plan licence, compensation emplois)	11 233 661	11 049 886	11 049 886
<b>total masse salariale et titre 3 (1+2)</b>	<b>162 395 931</b>	<b>164 485 886</b>	<b>170 205 735</b>
<b>3-fonctionnement</b>			
• <b>fonctionnement</b>	19 618 052	19 767 037	17 394 993
• <b>contrat quadriennal</b>	1 250 000	1 250 000	1 250 000
• <b>droits inscription</b>	1 500 000	1 500 000	1 500 000
• <b>action sociale</b>	378 145	378 145	378 145
<b>total fonctionnement</b>	<b>22 746 197</b>	<b>22 895 182</b>	<b>20 523 138</b>
<b>total investissement</b>	<b>2 200 000</b>	<b>200 000</b>	<b>0</b>
<b>total dotation</b>	<b>187 342 128</b>	<b>187 581 068</b>	<b>190 728 873</b>
<b>réserve de précaution</b>	<b>-406 420</b>	<b>-945 513</b>	
<b>Dotation définitive</b>	<b>186 935 708</b>	<b>186 635 555</b>	<b>190 728 873</b>

(\*) Les chiffres de 2012 sont provisoires et feront l'objet d'une actualisation. Les chiffres de 2013 correspondent à la prévision budgétaire pour 2013.

Jusque 2008, l'IUT bénéficiait d'une dotation de fonctionnement fléchée (2 438 180 €). Avec la LRU, la dotation de fonctionnement est attribuée pour l'ensemble de l'établissement, sans fléchage.

**La dotation globale de fonctionnement de Lille 1 n'est pas fléchée, comme l'étaient auparavant la DGF et, surtout, le contrat quadriennal. La logique est bien celle d'un budget global, qu'il appartient à l'établissement de répartir en fonction de ses choix politiques et de son projet d'établissement<sup>1</sup>.**

## **2- Les ressources propres**

Lille 1 bénéficie d'autres financements.

Il s'agit d'abord de subventions des autres organismes publics (Conseil régional, Conseil général, FEDER, FSE). Il s'agit ensuite de ressources comme la taxe d'apprentissage, les recettes de formation continue, de conventions de formation et de recherche. Une partie de ces ressources est attribuée directement à l'université, et finance les activités communes et transversales (dépenses de formation par exemple). L'autre partie est attribuée aux différentes composantes (UFR, écoles, instituts ou services centraux et communs, laboratoires) et elle apparaîtra dans leurs budgets respectifs.

Le tableau 2 récapitule le montant des ressources propres, hors recherche, qui ne relèvent pas spécifiquement des composantes (services, UFR, écoles et instituts) : elles sont générées par la mise à disposition de personnels pour la gestion du DUSVA (Lille 1 et les autres occupants du campus, Ecole Centrale de Lille, ENSCL, Crous .. ), les diverses délégations dans les organismes de recherche ou d'évaluation, les produits financiers. La baisse de trésorerie et le niveau très faible des taux d'intérêt se traduisent par une forte baisse des produits financiers, et l'hypothèse la plus probable est qu'ils soient nuls en 2013.

**Tableau2- Ressources propres Lille 1**

	Réalisé 2010	Réalisé 2011	BP (*) 2012	BP (*) 2013
Personnel mis à disposition du DUSVA	80 000	80 000	80 000	80 000
Délégations	100 000	261 450	181 141	160 000
Taxe apprentissage université	50 000	25 010	50 000	25 000
Produits financiers	300 000	91 089	7 400	0
Mise à disposition personnel	70 000	70 000	100 000	40 000
	<b>600 000</b>	<b>527 549</b>	<b>418 541</b>	<b>305 000</b>

(\*) *Budget Primitif*

Pour la recherche, l'établissement dispose des ressources générées par le préciput ANR et par la gestion des contrats (prélèvement de 4% sur les contrats). Les estimations sont faites en

<sup>1</sup> Lors du précédent quadriennal (2006-2009), il y avait une dotation globale de fonctionnement (fléchée pour la partie IUT) et un contrat quadriennal. Maintenant il y a une dotation globale de fonctionnement et une dotation complémentaire au titre du contrat, toutes deux non fléchées.

fonction de l'activité 2012. Depuis 2012, LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine) accorde des financements complémentaires, qui devraient être en augmentation.<sup>2</sup>

### Tableau 3- Ressources propres Recherche

	Réalisé 2010	Réalisé 2011	BP 2012	BP 2013
Gestion des contrats	225 000	334 520	225 000	280 000
Préciput ANR	280 000	480 511	305 000	370 569
LMCU			85 000	100 000
	<b>505 000</b>	<b>815 031</b>	<b>615 000</b>	<b>750 569</b>

### 3- Ressources de transfert

Une contribution forfaitaire aux charges communes de 10%, établie sur une assiette reprenant le montant des crédits de taxe d'apprentissage (TA), de formation continue (FC) et des autres ressources propres est demandée aux composantes de Lille 1.

Cette contribution a une double logique : celle de faire davantage participer les composantes qui ont des ressources propres aux charges en partie générées par leur activité, celle de la solidarité entre les composantes puisque cette contribution vient financer les actions collectives.

Elle est calculée sur les recettes effectives de l'exercice de l'année n-2. Elle couvre une partie des charges spécifiques, de logistique ou de personnel, qui sont loin d'être financées par la dotation ministérielle. Pour les deux composantes de formation continue, SUDES et CUEEP, lesquelles financent une part importante de salaires sur leurs ressources propres, l'assiette de prélèvement est réduite respectivement de 1 et 2 millions €. S'y ajoute une contribution forfaitaire spécifique de l'IUT.

### Tableau 4- ressources de transfert

	Réalisé 2010	Réalisé 2011	BP 2012	BP 2013
Contribution de la TA, de la FC et des autres ressources propres aux charges communes	898 009	899 123	994 447	999 080
Contribution IUT	180 000	180 000	180 000	180 000
	<b>1 078 009</b>	<b>1 079 123</b>	<b>1 174 447</b>	<b>1 179 080</b>

<sup>2</sup> Sont traités dans la lettre de cadrage les financements pour accompagner la politique de recherche (soutien aux BQR). LMCU attribue d'autres financements, fléchés sur des actions spécifiques et négociés en cours d'année. Par exemple, en 2012, quatre demi allocations, des soutiens spécifiques à certaines opérations portées par l'université (Cré innov) ou ses laboratoire (Living lab, soutien à la recherche sur l'entrepreneuriat).

#### 4- Ressources disponibles

Il est proposé d'ouvrir le budget à hauteur de 192 965 535€.

**Tableau 5- Ressources 2012**

	2011	2012	2013 hyp 1
Dotation globale	186 272 075	186 155 697	190 728 873
Ressources propres	527 549	418 541	305 000
Ressources propres recherche	815 031	615 000	752 582
Ressources de transfert	1 079 123	1 174 447	1 179 080
<b>TOTAL</b>	<b>188 693 778</b>	<b>188 363 685</b>	<b>192 965 535</b>

#### Risque.

Le budget 2013 est très serré. La diminution prévisible de la dotation de fonctionnement obligera à des choix drastiques en matière de politique d'établissement. L'augmentation de la contribution aux charges communes est peut être une solution. Un point de pourcentage équivaut à 100 000€. Trois ou quatre points de prélèvement supplémentaires pourraient contribuer aux dépenses de maintenance et de sécurité. Cette augmentation sera proposée au CA

## II- Evolution des charges d'infrastructure, de personnel et des charges spécifiques

Ce sont, pour l'essentiel, les charges obligatoires de l'université.

### 1-Masse salariale

Le poste le plus important est celui des *charges de personnel*.

La masse consacrée aux emplois relevant antérieurement du budget de l'Etat (hors emplois gagés) et à ceux relevant du titre 3 (ATER, Allocations doctorales etc.) s'élèverait en 2012 à 153 436 000 € (chiffre prévisionnel, en juillet 2012). Pour 2013, en tenant compte du GVT il est prévu que cette somme s'élève à 157 641 735 €

#### Risque

Le risque est que l'Etat ne prenne pas en charge la totalité de l'évolution du GVT, tant pour l'année 2012 en cours que pour l'année 2013. Cela nécessite une très grande prudence de gestion des emplois.

Cette somme intègre les dépenses au titre de la politique indemnitaire des personnels titulaires BIATOS. Ses principes — alignement des indemnités des BIATOS sur le régime le plus

favorable, ITRF ou ASU ; effort particulier pour les catégories C — ont été présentés devant le CTP. Avec les RCE, l'établissement est devenu totalement autonome dans la mise en œuvre de cette politique. L'engagement de la Présidence était de viser une augmentation globale de l'enveloppe indemnitaire de 20% de 2009 à 2011. L'objectif a été tenu. 285 K€ supplémentaires ont été inscrits au budget 2012. Pour 2013, la cible sera définie en fonction des attributions définitives de la masse salariale.

## . Tableau 6- Evolution de l'enveloppe indemnitaire

	2008	2009	2010	2011	2012
Total	2 227 500	2 379 359	2 528 827	2 855 500	3 140 500
Variation %		6,8%	6,2%	12,9%	10%

**La masse salariale consacrée aux emplois sur budget propre** de l'université (hors UFR, écoles, instituts et laboratoires) correspond au paiement par les services centraux de salaires et de charges pour des emplois gagés, contractuels ou des vacations de personnels qui sont mis à disposition des différentes composantes et services de Lille 1. L'évolution des charges de personnel a été extrêmement importante depuis l'exercice 2006. Plusieurs facteurs en sont à l'origine : les dépenses pour les emplois gagés se sont accrues du fait de l'augmentation de la cotisation patronale de pension civile et de l'effet du GVT ; les dépenses d'emplois contractuels sont affectées par la mise en place de la politique des emplois contractuels ; l'augmentation des dépenses (grille des salaires, régime indemnitaire, politique de maintien de la plupart des emplois) se compense progressivement par le glissement de ces personnels sur des supports financés pour tout ou partie par l'Etat (ex titre 2 ou ex titre 3). Des recrutements de contractuels pour des fonctions d'encadrement ont dû être aussi effectués (hygiène et sécurité, logistique) ; un choix politique fort de l'établissement doit être de les stabiliser puis de les réduire. Le budget 2012 a été ouvert à 5 400 000 €. La prévision de dépenses 2012 est de l'ordre de 5 400 000 €. Il est proposé donc de maintenir la même prévision qu'en 2012. Cela suppose une stricte gestion des emplois contractuels : embauche, titularisation sur des supports disponibles de titulaires.

### Risque

La loi Sauvadet va conduire à titulariser ou à mettre sur des supports CDI les contractuels des universités. Si elle a été fortement anticipée par la politique des emplois contractuels de Lille 1, la loi entraînera néanmoins des surcoûts. Ceux-ci pourraient être de l'ordre de 200 000 € par an pendant 4 ans. La question se pose de leur prise en charge par l'Etat.

Notons qu'environ 11 millions d'Euros sont aussi consacrés à la masse salariale sur les ressources propres des composantes (UFR... et laboratoires).

## 2- Charges d'infrastructure

Les charges d'infrastructure couvrent les dépenses d'infrastructure (chauffage, nettoyage, fluides), d'entretien général (petite maintenance), de sécurité (surveillance des bâtiments). Elles sont relativement maîtrisées, mais elles continuent d'augmenter et des efforts supplémentaires s'imposent.

**Les dépenses de fluides, nettoyage et chauffage** sont globalement en diminution sensible du fait de la renégociation du marché de chauffage.

**Tableau 7- Dépenses de fluides, nettoyage et chauffage**

	réalisé 2010	réalisé 2011	BP 2012	BP 2013
Nettoyage	2 285 464	2 144 801	2 366 803	2 300 000
Chauffage	2 039 246	2 151 150	2 044 800	1 800 000
Electricite gaz	2 013 078	1 713 486	1 626 255	1 785 000
eau	673 536	228 419	335 475	232 987
telephone	65 000	51 103	69 225	51 000
angellier	288 773	145 372	0	0
infrastructure IEMN	313 000	313 000	313 000	313 000
<b>sous total fluides</b>	<b>7 678 096,93</b>	<b>6 747 330,97</b>	<b>6 755 558,00</b>	<b>6 481 987,38</b>

**Les dépenses de logistique et d'entretien général** sont stables ou en légère augmentation par rapport aux dépenses réalisées pendant l'année 2011.

D'importants travaux de **maintenance et de sécurité** doivent être réalisés sur le campus de la cité scientifique. Une grande partie sera financée dans le cadre du plan Campus, mais certains travaux devraient continuer à faire l'objet de crédits spécifiques de l'Etat, au titre de la sécurité (2,5 millions € en 2009, 1 million € en 2010, 2,2 millions € en 2011 et 0,2 millions € en 2012). On a souligné plus haut les inquiétudes quant aux financements à venir.

Néanmoins Lille 1 consacre habituellement 800 K€ à des dépenses de maintenance. Avec l'évolution prévisible de nos ressources cet effort ne peut être poursuivi. Il est proposé d'abonder l'enveloppe attendue de l'Etat à hauteur de 576 000 €, en particulier pour accompagner des opérations dans les laboratoires de recherche. Si le CA accepte le principe d'une augmentation du prélèvement pour les charges communes cette dépense serait réévaluée à la hausse (900 000 € voire davantage). Si des investissements importants devaient être faits, il serait proposé un prélèvement sur le fonds de roulement.

**Tableau 8- Dépenses pour la logistique et l'entretien général**

	Réalisé 2010	Réalisé 2011	BP 2012	BP 2013
Contrat sécurité	369 265	396 174	406 100	435 791
Maintenance et sécurité	1 800 000	1 800 000	1 376 400	576 000
Contrats entretien	827 462	827 462	850 000	850 000
Gestion du DUSVA	458 780	537 421	543 150	543 000
Développement durable		<b>50 000</b>	50 000	40 000
<b>Sous total charges logistiques</b>	<b>3 455 507</b>	<b>3 611 057</b>	<b>3 225 650</b>	<b>2 444 791</b>

Au total les charges d'infrastructure s'élèvent à 8 926 778 €.

**Tableau9- Dépenses d'infrastructure**

	Réalisé 2010	Réalisé 2011	BP 2012	BP 2013
Fluides, nettoyage, chauffage	7 678 096	6 747 331	6 755 558	6 481 987

Charges logistiques	3 455 507	3 611 057	3 225 650	2 444 791
<b>Total infrastructures</b>	<b>11 133 603</b>	<b>10 358 387</b>	<b>9 981 208</b>	<b>8 926 778</b>

### 3- Charges spécifiques

Elles comprennent de nouvelles charges apparues en 2011 : assurances (220 000€ sur un total de 289 945€, le solde étant pris en charge par les composantes), commissaire aux comptes, coût d'établissement des fiches de salaires par la direction régionale des finances publiques.

#### Tableau 10- Charges spécifiques

	Réalisé 2010	Réalisé 2011	BP 2012	BP 2013
Assurances		296 511	200 000	220 000
Rémunération du Commissaire aux comptes			50 000	40 000
Fiches salaire direction des finances publiques			60 000	60 000
Cotisations	12 910	12 812	20 000	15 000
Cotisation adhérent au PRES	30 000	30 000	30 000	30 000
Remboursement des droits d'inscription de boursiers (*)	153 381	170 139	150 000	170 000
Gestion CRI	65 000	65 000	65 000	65 000
Logiciels et redevances des logiciels de gestion	156 045	122 498	145 000	212 000
	<b>417 336</b>	<b>400 449</b>	<b>510 000</b>	<b>535 000</b>

(\*) *Boursiers reconnus tardivement en tant que tels et du coup remboursés des droits d'inscription qu'ils ont versés.*

## III- Choix de politique

Les estimations qui viennent d'être faites l'ont été dans l'optique de l'élaboration d'un budget « sincère et véritable », même si l'exercice de prévision est toujours difficile. Il s'agit d'avoir la meilleure évaluation possible des charges et des recettes qui sont supportées par Lille 1, hors ressources propres de ses composantes, afin d'apprécier les modalités d'équilibre du budget.

Une part importante des dépenses, de l'ordre de 60% des dépenses hors salaires, correspond aux choix du projet d'établissement : Recherche et valorisation, Formation tout au long de la vie, Ressources, Qualité de vie et de travail, Pilotage. Le tableau 11 (en fin de texte) propose donc une répartition des dépenses de Lille 1, en fonction de ces grandes orientations.

*C'est en fonction de ce projet d'établissement qu'il est demandé aux conseillers de procéder aux premiers arbitrages de la lettre de cadrage. Le projet d'établissement est disponible sur le site. Sur cette base, les composantes seront amenées à proposer élaborer leur budget dans le cadre du dialogue de gestion.*

## **1.- La recherche et l'innovation au service du développement économique et social**

Le budget « recherche, écoles doctorales et valorisation » a été ouvert à hauteur de 4 620 000€ en 2011 et en 2012.

Il est proposé que la dotation recherche financée sur la dotation de l'Etat soit diminuée de 12%. Compte tenu de l'évolution des ressources propres, la dotation 2013 s'élèverait à 4 395 529 € (en diminution de 7,5%). Pour mémoire, les laboratoires disposent de ressources propres, pour environ 11 millions € en 2012.

	2012	2013
Financement sur dotation globale de l'établissement	4 142 000	3 644 960 (*)
Ressources propres recherche	615 000	750 569
Sous total	4 757 000	4 395 529
Ressources propres laboratoires gérées par Lille 1	6 816 850	
Ressources propres laboratoires gérées par autres	4 283 113	
Total RP	11 099 963	

(\*) 58000 € étaient directement attribués à la DIRVED pour son fonctionnement jusqu'en 2012. Désormais les dépenses de fonctionnement et d'investissement des services sont pris en charge par la DGS et intégrés dans son budget.

Il appartiendra au Conseil scientifique de proposer les principes de répartition de ces crédits. Rappelons que la recherche bénéficie aussi de dépenses engagées par d'autres composantes et services; il s'agit en particulier :

- des dépenses du SCD (environ 2 352 000 € au titre de 2013) lesquelles sont pour une part importante orientées vers la recherche (environ 80%),
- des dépenses d'infrastructure évaluées à plus de 10 M € : elles sont proportionnelles à la surface, et la recherche représente actuellement près de 34% des surfaces du campus.

## **2- Une offre de formation attractive, en lien avec la recherche, accompagnant l'étudiant et ouverte à l'international**

Les crédits alloués à la formation tout au long de la vie (FTLV), gérés par la cellule formation, s'élevaient à 972 375 € en 2008. Depuis, un effort important a été réalisé grâce notamment aux crédits du plan licence. Ceux-ci ont un poids important dans l'attribution des moyens par le ministère. Lille 1 est engagée dans une politique active de FTLV et veut en particulier développer les actions d'accompagnement des étudiants et la rénovation des matériels pédagogiques.

Les crédits ouverts s'élevaient à 4 605 000 € en 2011. Il était initialement prévu d'ouvrir les crédits à hauteur de 4 910 000 € en 2012. Les crédits ont été effectivement ouverts à hauteur de 4 610 000 €. On propose de les ouvrir en 2013 à hauteur de 4 470 000 € :

- au titre de la politique FTLV, 1 320 000 € (88% du BP 2011 et 2012)
- au titre des heures complémentaires et du référentiel des services, 3 150 000 € (92% du BP 2012).

**Risque**

Une partie importante de cette enveloppe est consacrée au financement des heures complémentaires et au référentiel des tâches.

Le montant des heures complémentaires payé par les composantes sur leurs ressources propres (formation continue, contrats...) est de l'ordre de 1 700 000 €.

Il est clair qu'une priorité est la maîtrise des heures complémentaires si Lille 1 veut retrouver des marges de manœuvre pour la conduite de ses politiques.

Il est donc proposé de réduire l'enveloppe des heures complémentaires financées sur le budget central, de l'ordre de 8%. Un effort supplémentaire est souhaitable pour dégager de s marges de manœuvre. Il sera discuté dans le cadre des contrats d'objectifs et de moyens.

On peut faire la même distinction que pour la recherche et distinguer les dépenses indirectes : SCD (20% pour la formation) et dépenses d'infrastructures (54%) etc.

**3- Des ressources au service de l'ambition****Service Commun de Documentation (SCD)**

Le budgets 2009, 2010, 2011 et 2012 ont permis une augmentation importante du budget du SCD (+700 K€) pour lui permettre de se rapprocher des standards des services de documentation des grandes universités scientifiques et pour faire face à l'augmentation des charges, notamment des abonnements en ligne indispensables à notre activité de recherche. Cette augmentation a permis aussi d'engager un rééquilibrage partiel des dépenses en faveur des SHS grâce à des abonnements nouveaux.

Un problème récurrent est celui de la prise en charge par certaines composantes des grands bouquets numériques (Elsevier, Springer, Wiley) dont elles n'ont pas la maîtrise. Il est proposé que le SCD prenne en charge complètement ces ressources électroniques et que l'on maîtrise davantage les différents coûts en passant au tout électronique. Le surcoût de l'opération est de l'ordre de 277 000 €.

Le SCD doit désormais s'acquitter de la TVA. Le surcoût est d'environ 200 000 €. Une alternative est actuellement à l'étude. Elle pourrait permettre de récupérer la TVA sur certaines dépenses de la recherche.

Sinon, en plus de ces opérations il est proposé d'augmenter le budget du SCD de 100 000 €, pour faire face à l'augmentation des coûts des abonnements et préparer la mise en place du Learning Center (opération Campus). Pour cette dernière opération Lille 1 bénéficiera de financements du Conseil Régional.

**Politique des Technologies de l'Information de la Communication**

Les dépenses au titre des *TICE* ont été extrêmement importantes tout au long du quadriennal 2006-2009, ainsi qu'en 2010 et 2011. Il est proposé d'ouvrir les crédits à hauteur de 492 000 €. Cette baisse est importante. Néanmoins, en cas d'un besoin important d'équipement, le financement en serait assuré, comme cela a été le cas en 2011. Il est proposé de maintenir les dépenses de gestion du CRI et de logiciels et redevances au même niveau qu'en 2010.

#### **4-La qualité de vie et de travail**

En règle générale il est proposé de réduire les dotations de 12% par rapport au budget primitif 2012.

Depuis le budget 2007, des efforts particuliers ont été faits en faveur de *la vie étudiante* (+38 K€ en 2007, + 20 K€ en 2008, +10 K€ en 2009, +14 K€ en 2010), mais il n'y a pas eu de progression en 2011. Il est proposé d'attribuer 282 000€

La *politique du sport (SUAPS)* est accompagnée, notamment dans le cadre de l'opération Campus. Les marges de manœuvre ne permettent pas cependant une augmentation budgétaire. Compte tenu des ressources propres, notamment obtenues dans le cadre de prestations gérées par le SAIC, il est proposé d'ouvrir le budget à 73,6 K€.

L'espace *Culture* et le *Centre International* bénéficient de ressources propres. Il est proposé d'ouvrir leurs budgets respectivement à hauteur de 90 K € et 96 K €.

Il est proposé que la *politique égalité femme homme* fasse l'objet d'un accompagnement récurrent de l'établissement, avec un budget ouvert à hauteur de 16 K€.

De 2007 à 2010, *le budget du SCAS* a augmenté de 75 K€, passant de 170 K€ à 245 K€ ~~et~~ 20 000€ consacrés à l'hygiène et la sécurité. En 2011, il a été augmenté des ressources transférées par l'Etat pour la mise en œuvre de la politique sociale dans le cadre RCE. Il est donc proposé l'ouverture du budget à hauteur de 510 000 €.

Le budget de *la formation continue du personnel* a lui aussi nettement augmenté depuis 2007, passant de 118 K€ à 200 K€. Il est proposé une très légère diminution compte tenu de la contrainte budgétaire

#### **5-Pilotage**

Dans un contexte de contrainte budgétaire, les budgets sont en diminution sensible sans dépasser la diminution de 12%. Une ligne relations externes avec les entreprises est créée pour accompagner les actions dans ce domaine.

#### **6- Dotations aux UFR, écoles et instituts.**

Les conseillers disposeront des avant projets des budgets des UFR, écoles et instituts, accompagnés d'une note politique.

Le CA doit décider d'abord de l'enveloppe globale attribuée à l'ensemble de ces composantes.

Il est proposé de réduire l'enveloppe attribuée l'an dernier, en ouverture primitive, de 12%.

### **IV- Bilan**

Le tableau 10 situe les choix proposés dans la perspective de l'évolution des dotations budgétaires depuis 2007. Le tableau 11 récapitule les propositions budgétaires.

Deux remarques finales.

- A ce stade, les ressources propres des différentes composantes de Lille 1 ne sont pas intégrées ; elles le seront après les votes des budgets des services centraux et communs et des UFR, écoles et instituts.
- La lettre de cadrage propose des choix en matière budgétaire ; l'accompagnement des politiques de l'établissement se fait aussi avec l'évolution des emplois.

**Tableau 10- Evolution des dotations budgétaires 2007-2012 et proposition 2013**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2012 corrigé	2013 proposition
Recherche	4 668 339 (*)	4 636 733 (*)	4 653 987 (*)	4 671 686	4 620 556	4 730 000	4 757 000	4 397 542 (*)
FTLV	974 000	1 077 375	1 244 735	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 200 000	1 320 000
SCD	1 019 147	1 022 135	1 326 373	1 426 373	1 570 000	1 720 000	1 820 000	2 300 000
TICE	675 000	675 000	675 000	600 000	600 000	560 000	448 000	492 800
Vie étudiante	275 000	295 000	305 000	315 000	315 000	315 000	292 000	281 300
SUAPS	72 814	72 814	82 814	92 814	92 814	92 000	73 600	73 600
Culture	102 500	102 500	102 500	103 000	103 000	103 000	82 400	90 640
RI	120 465	120 465	110 385	110 500	110 500	110 000	88 000	96 800
Egalité Femmes Hommes					20 000	20 000	16 000	16 000
SCAS	170 000	200 000	225 000	225 000	499 584	510 000	510 000	510 400
Formation du personnel	118 122	138 122	140 943	175 943	200 000	200 000	200 000	193 148
Administration générale	612 000	612 000	612 000	612 000	620 000	620 000	696 000	575 600
Equipement SC	138 289	138 289,00	138 289	168 289	155 000	155 000	124 000	136 400
Communication (**)	141 323	161 323	161 323	161 323	161 323	161 323	128 815	141 696

(\*) Jusque 2009 la dotation recherche était supérieure de 95 000 €. Mais cette somme était prélevée directement à la source en tant que contribution des laboratoires aux dépenses d'infrastructure (1€ par m<sup>2</sup>). En 2013 le fonctionnement général DIRVED est inscrit dans le budget des services centraux

(\*\*) Avec une ligne relations externes et entreprises pour 2013.

Tableau 11- Propositions budgétaires 2013

		Budget primitif 2012	Budget 2012 rectifié	Budget 2013 (12%)
		<b>186 778 743,00</b>	<b>188 382 457,00</b>	<b>192 965 535,00</b>
<b>Charges de personnel</b>				
	Masse salariale et indemnités	151 585 239,00	153 436 000,00	159 143 748,00
	Salaires et charges sur budget université	4 800 000,00	5 400 000,00	5 400 000,00
<b>total</b>		<b>156 385 239,00</b>	<b>158 836 000,00</b>	<b>164 543 748,00</b>
<b>Charges d'infrastructure</b>				
	fluides, nettoyage, chauffage	6 755 557,00	6 755 557,00	6 481 987,00
	maintenance, sécurité	1 376 400,00	1 376 400,00	576 000,00
	Contrats entretien	850 000,00	850 000,00	850 000,00
	contrats sécurité	406 100,00	406 100,00	435 791,00
	participation DUSVA	543 150,00	543 150,00	543 000,00
	developpement durable	50 000,00	50 000,00	40 000,00
	<b>Total infrastructures</b>	<b>9 981 207,00</b>	<b>9 981 207,00</b>	<b>8 926 778,00</b>
<b>Charges spécifiques</b>				
	Assurances	200 000,00	215 000,00	220 000,00
	Commissaire aux comptes	50 000,00	50 000,00	40 000,00
	Salaires direction finances publiques	60 000,00	60 000,00	60 000,00
	cotisations	20 000,00	20 000,00	15 000,00
	PRES	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	remboursement boursiers	150 000,00	150 000,00	170 000,00
	<b>Total charges spécifiques</b>	<b>510 000,00</b>	<b>525 000,00</b>	<b>535 000,00</b>
<b>Recherche, ED, valorisation</b>	<b>Total Recherche hors fonctionnement</b>	<b>4 730 000,00</b>	<b>4 757 000</b>	<b>4 397 542</b>
<b>Formation</b>				
	Formation tout au long de la vie	1 500 000,00	1 200 000,00	1 320 000,00
	HC/Référentiel	3 410 000,00	3 410 000,00	3 150 000,00
	<b>Total Formation</b>	<b>4 910 000,00</b>	<b>4 610 000,00</b>	<b>4 470 000,00</b>
<b>Ressources</b>				
	SCD	1 720 000,00	1 820 000,00	2 300 000,00
	TICE	560 000,00	448 000,00	492 800,00
	gestion CRI	65 000,00	65 000,00	65 000,00
	logiciels et redevance logicielles	145 000,00	145 000,00	212 000,00
	<b>Total ressources</b>	<b>2 490 000,00</b>	<b>2 478 000</b>	<b>3 069 800</b>
<b>Qualité de vie et de travail</b>				
	Vie étudiante	315 000,00	292 000,00	281 299,00
	SUAPS	92 000,00	73 600,00	73 600,00
	Espace Culture	103 000,00	82 400,00	90 640,00
	Centre International	110 000,00	88 000,00	96 800,00
	Egalité femmes/hommes	20 000,00	16 000,00	16 000,00
	SCAS	580 000,00	464 000,00	510 400,00
	hygiène et sécurité	20 000,00	20 000,00	17 600,00
	FC des personnels	200 000,00	200 000,00	193 148,00
	<b>Total qualité de la vie et de travail</b>	<b>1 440 000,00</b>	<b>1 236 000,00</b>	<b>1 279 487,00</b>
<b>pilotage</b>				
	relations externes			15 000,00
	administration générale	620 000,00	696 000,00	575 600,00
	équipement serv centraux	155 000,00	124 000,00	136 400,00
	communication	161 019,00	128 815,00	141 696,00
	<b>Total Pilotage</b>	<b>936 019,00</b>	<b>948 815</b>	<b>868 696</b>
<b>UFR, écoles et instituts</b>				
	DGF composantes	1 910 098,00	1 910 098,00	1 680 886,00
	IUT	2 438 180,00	2 438 180,00	2 145 598,00
	Télécom Lille 1	1 048 000,00	1 048 000,00	1 048 000,00
	<b>Total UFR, écoles, instituts</b>	<b>5 396 278,00</b>	<b>5 396 278</b>	<b>4 874 484</b>
<b>Choix politiques</b>		<b>19 902 297,00</b>	<b>19 426 093,00</b>	<b>18 960 009,00</b>
		<b>186 778 743,00</b>	<b>188 768 300,00</b>	<b>192 965 535,00</b>
		<b>0,00</b>	<b>-385 843,00</b>	<b>0,00</b>